



**DRAAF**  
Normandie

<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr>



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 2018



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE



FranceAgriMer

# La Normandie prête aux mutations à venir

**P**our accompagner les mutations de l'agriculture et de la forêt normandes, des actions et événements ont rythmé l'année 2018. Ces temps forts font suite aux États Généraux de l'Alimentation (EGA) en Normandie en octobre 2017. La visite de l'Ambassadeur du volet agricole du grand plan d'investissement en septembre 2018 en a été le point d'orgue et a mobilisé l'ensemble des partenaires des filières agricoles, agro-alimentaires et forestières.

Donner une image positive de notre agriculture, riche de ses productions telles que le lait, le lin, le cheval ou les céréales et aussi de ses femmes et de ses hommes a été un fil d'Ariane très mobilisateur pour les équipes de la DRAAF. Les services rendus par l'agriculture normande contribuent à l'économie, à l'emploi, à la cohésion sociale et à la renommée de notre belle région. Les normands doivent être fiers et reconnaissants de ces chefs d'entreprises que sont les agriculteurs. Les questions environnementales et sociétales sont prises en compte dans l'agroécologie, le plan Ecophyto, la déclinaison du projet national d'alimentation.

L'avenir de l'agriculture et des territoires ruraux normands est lié au rôle essentiel de formation professionnelle et d'éducation citoyenne porté par l'enseignement agricole. Durant cette année, le réseau normand de l'enseignement agricole public et privé a formé, dans le cadre du programme enseigner à produire autrement, les citoyens de demain aux métiers dans l'agriculture, l'agroalimentaire, l'environnement, la forêt et les services à la personne.

La DRAAF s'est mobilisée chaque jour pour accompagner et impulser ces changements avec ses partenaires. En interne, elle a lancé une démarche qualité visant la certification qualité ISO 9001 de l'ensemble de ses missions fin 2021.



(de gauche à droite)  
François Pouilly, Directeur régional adjoint,  
Caroline Guillaume, Directrice régionale,  
Ludovic Genet, Directeur régional adjoint

*Un grand merci à tous nos partenaires et notre collectif d'agents des services de l'État en Normandie de nous faire confiance dans la conduite de ces changements.*

*Ce rapport d'activité illustre une partie des initiatives de l'année 2018.*

*François Pouilly a rejoint l'équipe de direction de la DRAAF de Normandie le 17 septembre dernier et a succédé, en tant que directeur adjoint basé à Rouen, à Paul Mennecier nommé Directeur départemental de la protection des populations de Seine et Marne.*

## L'année 2018 en quelques chiffres



### L'enseignement agricole en Normandie

- 53 établissements dont 9 publics
- 9 693 élèves
- 2 638 apprenti(e)s
- 800 agents de l'État dans l'enseignement public et contractuels dans le privé
- 1 centre interrégional de services aux examens nationaux



### La connaissance du territoire

- 9 opérations d'enquêtes
- 10 800 questionnaires collectés
- 100 pages de données et d'analyses publiées
- 5 publications AGRESTE données / analyses
- 11 numéros de AGRESTE Conjoncture mensuelle
- 1 atlas agricole
- 98 réponses à la demande
- 25 produits suivis en conjoncture tous les mois
- 318 relevés de prix pour l'enquête prix au détail



### La forêt en Normandie

- 420 000 ha soit 14 % du territoire
- 88 % de la surface en feuillus
- 78 % de forêts privées
- 82 M de m<sup>3</sup> sur pied
- 2,8 M de m<sup>3</sup> en accroissement biologique annuel
- 1,4 M de m<sup>3</sup> prélevés



### Budget et accompagnement agricole

- 8 M€ de crédits MAA accompagner l'agriculture normande, l'installation et la modernisation des exploitations
- 2,9 M€ de crédits CASDAR pour les 29 GIEE, le développement et l'expérimentation
- 303 billets d'aval pour un montant de 756,4 M€ de caution
- 1870 dossiers d'autorisation d'exploitation
- 4,08 % de la SAU normande et + 214 exploitations en agriculture biologique en 2018

# L'accompagnement des filières agricoles, agro-alimentaires et forestières



## Les paiements du second pilier de la PAC Politique Agricole Commune

Les soutiens aux mesures agroenvironnementales et climatiques, à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique sont les dispositifs majeurs pour accompagner la transition agroécologique vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de la santé. Adossées aux programmes de développement rural [Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), 2<sup>e</sup> pilier de la PAC], ces mesures, dès le début de la programmation en 2015, ont connu des difficultés de mise en œuvre et d'instrumentation générant d'importants retards de paiement des agriculteurs qui les ont souscrites.

La forte implication des services de l'État, DRAAF et Directions Départementales des Territoires (et de la Mer) [DDT(M)], en collaboration étroite avec l'Agence de services et de paiement (ASP) et avec le Conseil Régional, autorité de gestion du Feader, a permis en 2018 de résorber totalement les retards de paiement 2015 et de payer la quasi-totalité des aides 2016 et 2017, laissant augurer dès le début 2019 un retour à la normale des rythmes de paiements de ces mesures.

## Accompagnement du développement agricole

Les programmes régionaux de développement agricole et rural (PRDAR) des chambres d'agriculture permettent d'orienter les actions des acteurs du développement agricole et rural vers des objectifs prioritaires du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

La priorité des PRDAR pour la période 2014-2020 est de conforter le développement et la diffusion de systèmes de production triplement performants, notamment avec l'augmentation de l'autonomie et de la compétitivité des exploitations, la promotion de la diversité des modèles agricoles et l'amélioration des capacités d'anticipation et de pilotage stratégique des agriculteurs et des acteurs du territoire.

Le PRDAR, financé par le compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural (CASDAR), est alimenté par une taxe prélevée sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles. Suite à un rapport d'évaluation de la politique de développement agricole présenté en mai 2014, le ministère a décidé de faire évoluer les modalités de suivi des PRDAR et de confier au niveau régional une part des moyens au service du développement agricole.

Depuis cette année, la DRAAF instruit le programme prévisionnel et donne son accord sur le contenu du programme et sur le montant maximum des crédits CASDAR alloués (2,9 M€ en Normandie). La DGPE émet désormais un simple avis. Cette nouvelle répartition des missions fait partie des actes de déconcentration mis en œuvre par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. L'objectif est d'assurer la cohérence entre les actions de développement agricole financées par le CASDAR et l'ensemble des actions d'innovation, de développement agricole et de recherche appliquée mises en œuvre au niveau régional.

## La forêt et la filière bois de demain : le PRFB Programme Régional de la Forêt et du Bois

Le programme régional de la forêt et du bois (PRFB) précise les orientations de la politique forestière et définit les enjeux, les objectifs et le programme d'actions pour les dix ans à venir.

La commission régionale de la forêt et du bois, co-présidée par l'État et la Région, est chargée de son élaboration. Le PRFB a pour objectif de développer l'utilisation du bois, et de dynamiser sa mobilisation selon les principes de gestion durable, pour répondre aux attentes de la filière et des citoyens. En Normandie, les représentants de l'ensemble de la filière bois et d'autres acteurs concernés ont contribué à son élaboration.

Comme le prévoit le Code de l'environnement, les publics (professionnels de la filière, syndicats, gestionnaires, particuliers...) ont pu apporter leur contribution au PRFB, lors d'une phase de concertation préalable réalisée sous l'égide d'un garant nommé par la commission nationale du débat public. Les étudiants en BTS 1<sup>ère</sup> année du lycée Saint-Joseph de Mesnières-en-Bray et du Lycée des métiers du bois et de l'éco construction d'Envermeu se sont également appropriés ce projet et ont contribué à la concertation, en faisant de nombreuses propositions, lors d'une réunion organisée mi-novembre.

Le PRFB est soumis à une évaluation environnementale stratégique, pour estimer les probables impacts sur l'environnement, positifs ou négatifs, de sa mise en œuvre et proposer des mesures d'évitement, de réduction et de compensation le cas échéant.

Les propositions émises par les publics et l'évaluation environnementale ont été analysées et seront intégrées pour partie à une nouvelle version du PRFB, présentée en commission régionale de la forêt et du bois début 2019.



### Taux de boisement en Normandie

5% Manche  
9% Calvados  
16% Orne  
21% Eure  
16% Seine-Maritime



### La filière bois normande

3 400 entreprises  
22 000 emplois  
9 % de part de marché des  
maisons individuelles



# Les États Généraux de l'Alimentation : actions et engagements



## Le Grand Plan d'Investissement

Partie intégrante du Grand Plan d'investissement (GPI), le volet agricole, doté de 5 milliards d'euros sur 5 ans, vise à faciliter et accélérer la transformation des secteurs agricoles, agroalimentaires et forestiers dans l'esprit des conclusions des États Généraux de l'Alimentation.

Il s'articule autour de 3 axes :

- *transformation de l'amont agricole et forestier*
- *amélioration de la compétitivité de l'aval*
- *innovation et structuration des filières*

Il doit accompagner la mise en œuvre des plans de filière élaborés par les interprofessions.

Une vingtaine d'outils pilotés par des opérateurs nationaux tels que FranceAgriMer, la BPI, l'ADEME ou encore la Caisse de dépôts et de consignation permet, aux côtés de dispositifs et de crédits du MAA (DRAAF) et avec l'appui des réseaux bancaires, de renforcer l'effet levier, la cohérence et l'efficacité des soutiens publics au service des enjeux des entreprises et des filières. La palette des outils financiers disponibles est large, allant de subventions jusqu'aux garanties de prêt.

La DRAAF a organisé, dans le cadre de sa mission de déploiement et d'animation du volet agricole du GPI en Normandie, le 27 septembre dernier à Rouen une journée de présentation en présence de l'ambassadeur du GPI, Monsieur Olivier ALLAIN, du plan et de ses outils aux acteurs des filières agricoles et agroalimentaires régionales.



### Pour en savoir plus

<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Le-Grand-Plan-d-investissement>

<http://www.codah.fr/projetalimentaire>

## Le Programme National pour l'Alimentation soutient 2 actions innovantes :

### Comprendre les jeunes et leur santé, un enjeu pour bien les accueillir

À l'initiative de l'agence régionale de santé (ARS), la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) et la DRAAF de Normandie, les animateurs, directeurs et formateurs de centres aérés, centres de vacances et autres colonies ont participé à une journée de sensibilisation sur le thème de la santé des jeunes vendredi 9 novembre.

Dans les locaux du centre sportif de Normandie à Houlgate, plus de soixante professionnels ont participé aux échanges de la matinée sur l'intérêt de promouvoir la santé des jeunes en accueil collectif. La mairie d'Harfleur, la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de la Manche, le sociologue Eric LEGRAND ont illustré les débats par leurs expériences ou leur analyse.

L'après-midi, 5 ateliers ont eu lieu :

- *bouger, c'est la santé*
- *bien manger dans les accueils collectifs*
- *prévenir les addictions*
- *aborder la sexualité et la vie affective avec les jeunes*
- *s'adapter aux besoins de tous*

La santé est un enjeu pour les professionnels de l'enfance. Les établissements scolaires s'en sont emparés depuis plusieurs années, mais le sujet est plus difficile à intégrer dans les centres d'accueil de jeunes, par manque d'information, de temps ou de formation. Pour répondre aux attentes des participants de cette rencontre, les organisateurs ont proposé des pistes de réflexion, qui devraient se concrétiser à partir de 2019.

### La communauté de l'agglomération havraise mobilisée pour relocaliser son alimentation sur son territoire

Le Ministère en charge de l'agriculture soutient activement la mise en place de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) afin de favoriser la relocalisation de l'alimentation, de rapprocher les consommateurs et les producteurs et de créer de la valeur sur les territoires.

La communauté de l'agglomération Havraise (CODAH) veut proposer à ses habitants une alimentation proche d'eux, en valorisant les productions locales. Depuis 2 ans, elle travaille à l'élaboration de son Projet Alimentaire Territorial. Après avoir réalisé le recensement des flux sur le territoire havrais, sous forme d'une toile alimentaire présentant toutes les entrées et sorties de l'alimentation (bassins de production, de transformation, de consommation, moyens logistiques de commercialisation, de distribution, de transport...), la CODAH lance sa communication sur les initiatives locales. Des vidéos sont actuellement en cours de diffusion auprès du grand public.

*20 projets alimentaires territoriaux formalisés ou en cours d'émergence*

## La visite du Ministre Stéphane Travert au SIVEP du Havre



Le 2 août 2018, Stéphane Travert était en Seine-Maritime et a visité le service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) du Havre. La sécurité sanitaire des aliments était au cœur de ce déplacement, qui s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route des EGA et de l'adoption de la loi pour une alimentation plus saine, plus sûre, plus durable et accessible à tous.

La mission du SIVEP est de garantir la qualité sanitaire et phytosanitaire des animaux et produits d'origine animale ou végétale en provenance de pays tiers et introduits sur le territoire de l'Union Européenne.

17 agents de la DRAAF de Normandie assurent l'ensemble des contrôles à l'importation pour la Normandie depuis le poste frontalier du Havre. Le Ministre a assisté, aux côtés des agents, aux contrôles de produits d'origine animale et de végétaux.



### Préparation des répercussions du brexit sur les contrôles sanitaires et phytosanitaires

Le 29 mars 2019, le Royaume-Uni pourrait sortir de l'Union européenne.



Le contrôle sanitaire des animaux et des produits en provenance de ce pays pourrait redevenir obligatoire aux lieux de débarquement : Cherbourg, Caen-Ouistreham, Le Havre, Dieppe et l'aéroport de Deauville Saint Gatien pour les chevaux.



Les contrôles aux frontières intérieures de l'Union européenne ont cessé en 1993.

Ces contrôles sont effectués par des inspecteurs dépendant du SIVEP du ministère en charge de l'agriculture dans des postes frontaliers agréés par la commission européenne. Ces inspecteurs travaillent en étroite collaboration avec les agents des douanes. Le seul poste frontalier en Normandie à ce jour est implanté au Havre.



La DRAAF prépare avec les opérateurs portuaires et les compagnies de transport trans-manche l'installation des postes frontaliers pour permettre la continuité de l'activité économique le 30 mars 2019. En 2018, les flux de produits et d'animaux et les contraintes logistiques ont été identifiés pour chaque port.



**22 000** véhicules et containers seraient concernés par les contrôles sanitaires.

## Des vétérinaires au service de la santé publique

Les vétérinaires praticiens interviennent pour le compte de l'État auprès des éleveurs pour garantir la santé publique vétérinaire et humaine. Leur champ de compétence couvre notamment la réalisation de la prophylaxie de grandes maladies communes à l'Homme et à l'animal : la tuberculose et la brucellose.

Les vétérinaires, dont l'activité porte au moins sur l'une des filières d'animaux de rente (bovins, ovins, caprins, volailles et porcins) participent au programme de formation continue proposé par le ministère en charge de l'agriculture. Cette formation est au cœur du maintien du maillage du réseau vétérinaire rural et du lien entre l'État et ces professionnels.

La DRAAF et le Groupement Technique Vétérinaire (GTV) de Normandie ont signé une convention d'offre de formation régionale, qui complète le programme du ministère, pour tous les vétérinaires notamment dans la filière équine, très développée en Normandie.

En 2018, plus d'une centaine de vétérinaires ont été formés au cours de 5 sessions sur l'utilisation raisonnée du médicament vétérinaire, l'aromathérapie dans l'espèce canine en substitution aux antibiotiques, le bien-être animal ou encore sur les modalités d'accueil par les vétérinaires d'animaux sauvages.



### Les contrôles en chiffres

- 187** contrôles à l'export
- 544** contrôles à la vente et de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- 272** contrôles du passeport phytosanitaire européen
- 385** organismes réglementés et émergents surveillés
- 113** contrôles des intrants et des sous-produits
- 6780** certificats délivrés à l'export
- 17 000** contrôles de lots à l'import



# Mieux appréhender l'avenir



## En route vers le recensement agricole 2020

Les premiers résultats de l'enquête sur la structure des exploitations en Normandie ont été publiés au printemps 2018. Réalisée en 2017 sur un échantillon de près de 3 000 exploitations, cette enquête permet de suivre les évolutions de l'agriculture régionale et nationale depuis le recensement agricole de 2010. C'était la dernière de la décennie sur ce sujet, elle marque la fin d'un cycle d'observation. Mais déjà un nouveau cycle commence. En 2018, s'est ouvert la préparation du recensement agricole de 2020, vaste chantier qui doit déboucher sur la réalisation d'environ 30 000 enquêtes en Normandie.

2010 est déjà loin, il faut imaginer de nouvelles méthodes pour disposer d'informations récentes. L'exploitation des données administratives est prometteuse. Le service régional de l'information statistique et économique (SRISE), en partenariat avec la chambre régionale de l'agriculture normande (CRAN), a conçu une méthode pour reconstituer les caractéristiques des exploitations agricoles et suivre leur évolution sur une période longue. Les résultats de ces travaux, réalisés pour suivre les évolutions des exploitations de polyculture élevage, ont été publiés début 2018. Depuis, la même méthode a été utilisée sur d'autres sujets, et notamment pour aider à la réalisation de diagnostics de territoires.

## L'enseignement agricole : un atout pour les générations à venir

Lancée le 13 février 2018 par Caroline GUILLAUME, l'élaboration du projet régional de l'enseignement agricole (PREA) 2019/2021 porté par l'autorité académique s'appuie sur la méthode PerfEA « management stratégique pour améliorer la performance de l'entreprise agricole ». Un groupe de travail constitué de 21 représentants de la communauté éducative désignés par leurs pairs et de ses partenaires professionnels et institutionnels est chargé d'élaborer le projet.

À l'issue de 3 journées de diagnostic et de prospective, une vision partagée a été construite autour de 4 enjeux stratégiques à l'horizon 2021 :

- *répondre de façon personnalisée aux besoins de formation et de services de tous les publics et de tous les usagers*
- *renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole*
- *contribuer au développement des entreprises, des territoires et de la ruralité*
- *renforcer l'employabilité, l'insertion professionnelle et social des apprenants*

Le 5 février 2019, dernière journée de travail, permettra de construire des critères d'évaluation, des indicateurs de performance multi-critères et un plan d'actions pour chacun des enjeux stratégiques. Il appartiendra ensuite à chaque composante de l'enseignement agricole et à chaque établissement, sous l'égide de la commission régionale de l'enseignement agricole (CREA), d'évaluer la mise en œuvre et la plus-value du projet pour la communauté éducative, les apprenants et les professionnels d'aujourd'hui et de demain.

## Les services de l'État au service des acteurs pour réussir ensemble l'agriculture normande de demain

Le mardi 20 novembre 2018, les directeurs d'EPLEFPA, des DDT(M), des Directions départementales (de la cohésion sociale) et de la protection des populations [DD(CS)PP], de la DRAAF Normandie et leurs chefs de service se sont projetés dans le futur au travers de scénarios imaginant l'agriculture de demain avec :

- *un impact de la préservation de la santé et de la protection de l'environnement*
- *des contraintes énergétiques*
- *les effets du changement climatique en Normandie*

À partir des scénarios fondés sur des données réelles, les participants ont pu proposer des réponses à 4 questions :

- *Comment faire pour que l'agriculture normande anticipe les changements à venir ?*
- *Comment mieux former les agriculteurs de demain ?*
- *Comment associer les territoires et les entreprises ?*
- *Quel peut être le rôle des services de l'État pour impulser ces changements ?*

Grâce à l'imagination et la participation active de tous les invités, un plan d'action pour l'année 2019 a émergé. Rendez-vous fin 2019 pour le bilan des actions.

## Publications de référence

### Agreste Normandie

**Agreste donnés n°8**  
*La structure des exploitations en 2016*

**Agreste analyse n°3 - Février 2018**  
*Les trajectoires de la polyculture-élevage au cœur des dynamiques agricoles normandes*



# Des organisations qui vivent donc qui évoluent



## L'évolution du réseau des chambres d'agriculture normandes avec l'appui de la tutelle financière

Les chambres d'agriculture, établissements publics administratifs, bénéficient de l'autonomie administrative et sont soumises à la tutelle du préfet de région pour la chambre régionale d'agriculture, des préfets de département pour les cinq chambres départementales d'agriculture. La DRAAF assiste les préfets de région et de départements dans l'approbation des budgets et comptes financiers des 6 chambres normandes.

Dans le contexte d'évolution du réseau des chambres d'agriculture et de mutualisation régionale renforcée par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF), les chambres d'agriculture normandes se sont engagées dès 2017 dans le projet stratégique « Cap Normandie » en décidant de rénover leur gouvernance et de renforcer la régionalisation. L'ensemble des 480 collaborateurs seront transférés à la CRAN qui deviendra ainsi employeur unique en 2021. Cette réorganisation profonde génère des budgets en rupture avec les budgets antérieurs compte tenu des transferts de missions et de personnels.

La Préfète de Normandie accompagne les chambres dans cet exercice, au-delà de la mission régalienne de tutelle financière. Avec la connaissance et l'examen des situations financières des 6 chambres normandes, la DRAAF mesure l'impact de ces évolutions en appréhendant le budget consolidé du réseau des chambres normandes et depuis 2018 coordonne les échanges entre les services de l'État dans leur exercice de la tutelle financière : préfectures, DDT(M) et directions régionale/départementales des finances publiques (DRFiP-DDFiP). Ces travaux inter-administrations permettent d'optimiser l'exercice de la tutelle financière et de venir en appui des chambres, en partageant et anticipant les risques et enjeux liés à l'évolution du réseau des chambres d'agriculture normandes.



## Une administration agile

La DRAAF Normandie s'inscrit en 2018 dans des projets de modernisation et de transformation, caractéristiques de l'adaptation des services publics aux changements de leur environnement.

Dans le département du Calvados et de l'Orne, la DRAAF participe au projet de création d'un cabinet de médecine de prévention mutualisé entre plusieurs administrations départementales, des collectivités territoriales et des établissements publics. Cette expérimentation, animée par la Préfecture de région, démontre la capacité des services à construire localement des collaborations innovantes.

La chaîne comptable interne a évolué. Un service facturier est en place sur le site de Caen. L'utilisation par la DRAAF de ce service facturier doit améliorer les délais de paiement des fournisseurs de l'État. Sur le site de Rouen, le comptable assignataire des dépenses a changé et a fait évoluer certaines procédures.

La DRAAF poursuit la modernisation de ses outils internes de pilotage des emplois, des outils du numérique (généralisation de l'utilisation des visio- ou webconférences) et des infrastructures de messagerie devenues essentielles dans les méthodes de travail individuelles et collectives. Elle contribue également aux phases préparatoires aux travaux de rénovation de la Cité administrative de Rouen.

Comme les autres administrations de l'État, la DRAAF Normandie a organisé en décembre 2018 les élections professionnelles, destinées à renouveler la représentation des agents du Ministère. Ces élections concernent les agents répartis en DDT(M), en DD(CS)PP, en DRAAF et dans les Établissements Publics Locaux d'Enseignement Agricole de la région.



### Taux de participation :

instance du comité technique de la DRAAF

77,4 %

instance du comité technique ministériel

61,1%

# Les services de la DRAAF au 1<sup>er</sup> janvier 2019

